

Ce message concerne les étudiants de licences de l'université de Nice Sophia Antipolis

L'université met en place les **IP-web** dès ce mois de janvier :

vous avez déjà utilisé les IA-web : inscription administrative à distance, cette nouvelle évolution consiste à vous demander de décrire directement par internet vos choix concernant les enseignements optionnels notamment vos choix d'UEL : unité d'enseignement libre

Du 19 janvier 2009 au 31 janvier 2009

Vous trouverez sur le site de l'université un lien vous donnant **la liste des UEL offertes** ce semestre :

vous devez choisir une UEL et ensuite pour saisir votre choix , vous devez entrer dans l'ENT (Environnement Numérique de Travail)

<http://ent.unice.fr/>

puis choisir : mes infos

et enfin : inscription pédagogique

N'oubliez pas de vous déconnecter en fin de saisie

L'accès à l'ENT nécessite que vous ayez validé vos accès SESAME

<http://sesame.unice.fr/>

Saisie de vos choix :

Une fois entré dans les IP-web seront affichées :

1/ une page d'identification avec vos coordonnées personnelles :

sauf changement d'adresse depuis votre inscription cette page n'est pas à modifier

2/ une page relative à vos enseignements :

-si vous n'êtes inscrit qu'à une année de licence : le choix proposé (ou déjà validé si unique) sera relatif au semestre (éventuellement au parcours si des parcours précédent les semestres)

-si vous êtes inscrit à deux année de licence (AJAC) : il faut sélectionner l'une des années et procéder comme ci-dessus

Puis en fin de saisie de vos choix pour cette année, revenir sur l'autre année et faire de même

3/une longue page proposant de cocher l'UEL de votre choix (établi auparavant)

une et une seule

pour les UEL relatives au sport et au C2I, une page sera alors affichée offrant des choix de groupes (spécialité, lieu, horaire que vous choisirez)

après chaque page il faut cliquer sur **continuer**, bouton qui est très « bas » dans la page UEL

4/une page bilan vous est ensuite proposée, que vous pouvez alors valider ou que vous pouvez modifier en revenant sur les pages précédentes

5/ si vous disposez d'une imprimante vous pourrez imprimer votre contrat pédagogique.

Votre IP est faite ! Pensez à vous déconnecter

Merci de participer avec nous à l'amélioration des services dédiés à l'étudiant